



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PREMIÈRE ATTRIBUTION 2009 DE SUBSIDES DE LA COMMISSION DU FONDS DU SPORT VAUDOIS

Forte augmentation de l'aide au Tour de Romandie

Réunie jeudi 26 mars pour sa première séance de l'année, la Commission du Fonds du Sport vaudois a accepté d'entrer en matière pour une augmentation de la subvention annuelle au Tour de Romandie. Elle a aussi octroyé plusieurs subsides importants pour près de 2,4 millions de francs pour des infrastructures sportives, parmi lesquelles plusieurs terrains de football en gazon synthétique, qui sont toujours plus nombreux dans le canton.

Depuis 2007, les six cantons romands sont les plus importants sponsors du Tour de Romandie en ayant accepté d'accorder un subside de 600'000 francs sur la part qui leur revient des bénéfices annuels de la Loterie romande. Récipiendaire de cette part à près de 40%, le Canton de Vaud en est le principal donateur. A la demande des organisateurs du Tour de Romandie qui voient leurs charges augmenter dans des postes sur lesquels ils n'ont que peu de prise, la Commission du Fonds du sport vaudois a accepté d'entrer en matière pour une subvention de 850'000 francs en 2010 et de 900'000 francs dès 2011. Il conviendra que les six cantons donnent leur accord pour que cette mesure entre en vigueur.

Conformément à sa mission, la Commission s'est aussi prononcée sur les subsides les plus importants concernant les projets de construction et rénovation d'infrastructures sportives. Confirmant une tendance amorcée voici quelques années, elle a notamment soutenu des projets de terrains de football synthétiques : équipement de terrains existants aussi bien que constructions nouvelles. Si ces pelouses artificielles coûtent plus cher à l'installation, elles sont davantage économiques à l'entretien et permettent surtout une utilisation intensive par tous les temps. C'est ainsi que la Commission a octroyé une aide pour ce type de terrains à Vevey (640'000 francs) et Begnins (180'000 francs), ainsi qu'une aide complémentaire à Epalinges (50'000 francs).

La piscine de la Maladaire à Montreux (510'000 francs), la rénovation et reconstruction de l'anneau d'athlétisme du Centre sportif de Colovray à Nyon (353'000 francs) et l'agrandissement de la cabane de montagne de Moiry appartenant au Club Alpin Suisse de Montreux (200'000 francs) bénéficient aussi de subsides importants. Le Chenit (skatepark), Bussigny-près-Lausanne (terrain multisports), Orbe et Colombier (éclairage pour des terrains de football), Chavornay (construction de vestiaires) et le Club veveysan de tennis (subside complémentaire) seront aussi soutenus financièrement par le Fonds du sport.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 31 mars 2009

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEC, Nicolas Imhof, chef du Service de l'éducation physique et du sport, vice-président de la Commission du Fonds du sport, 021 316 39 31 ou 079 342 71 24